

Saint Symphorien



Visorando



Randonnée n°15386194

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Saint Symphorien est un joli écrin de verdure doté d'un plan d'eau idéal comme cadre de pique-nique et de pêche.

Deux meublés de tourisme peuvent vous conforter dans votre idée de prolonger votre séjour sur le territoire.

La randonnée La Chambonnaise vient compléter ce chemin de randonnée pour vous offrir une randonnée couvrant une journée.

Durée :	3h50	Difficulté :	Facile
Distance :	12.86km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	54m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	45m		
Point haut :	178m	Commune :	Saint-Symphorien (18190)
Point bas :	144m		

Description

(D/A) Départ depuis l'étang de saint Symphorien où vous pourrez très aisément vous garer.

(1) Dirigez-vous sur la gauche pour rejoindre la route goudronnée, puis, prenez la route goudronnée à gauche, direction Les Occans. Poursuivez sur Bourreas.

A la sortie de ce hameau, prendre sur la droite pour poursuivre sur la route goudronnée fléchée vers le village de Montlouis.

(2) Empruntez le premier chemin sur la gauche, puis, ensuite de nouveau sur la première à gauche avant de rejoindre la goudronnée sur la gauche. Dirigez vous sur la droite indiquant Torcheboeuf et Lunezay.

(3) Après quelques maisons, prendre le chemin sur la gauche qui débouche sur une petite route qui rejoint un chemin semi goudronné entouré d'arbres. Direction la première à gauche puis, à droite, direction La Molterie et Mousseas.

(4) Poursuivez tout droit sur le chemin qui continue entre deux champs. Au bout du chemin, prendre sur la gauche et retrouver un nouveau chemin tout de suite à gauche.

Laissez un chemin sur la gauche et poursuivre jusqu'au gîte de St Julien.

Attention, il est important de suivre le circuit 2 à gauche.

Rejoignez le village de St Symphorien (panneau), passez devant l'église, empruntez le chemin qui rejoint le cimetière mais prenez la première à droite jusqu'à la route goudronnée à droite direction "Le terra".

(D/A) Laissez les 2 premiers chemins goudronnés pour rejoindre ensuite l'étang.

Points de passages

D/A Plan d'eau de St Symphorien
N 46.812946° / E 2.305979° - alt. 149m - km 0

1 Direction Montlouis
N 46.814293° / E 2.301224° - alt. 152m - km 1.28

2 Les Taureaux
N 46.808906° / E 2.281547° - alt. 171m - km 3.3

3 Torcheboeuf
N 46.802508° / E 2.289582° - alt. 175m - km 4.74

4 Passez Mousseas
N 46.792779° / E 2.312101° - alt. 178m - km 7.25

D/A Etang de St Symphorien
N 46.813021° / E 2.306143° - alt. 150m - km 12.86

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme
32 grande rue 18160 LIGNIERES
02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique
2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER
02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr
www.lignieresenberry-tourisme.fr

A proximité

Gîte de St Julien : meublé de tourisme 3 étoiles avec piscine

Pêche possible à l'étang de St Symphorien avec la carte de pêche départementale : à la journée, carte vacances ou carte à l'année.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-15386194>



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.